

## Compte rendu de la CAPD du 6 septembre 2018

### - **Nominations :**

59 collègues restaient à nommer dont 25 touchés par une mesure de carte scolaire. Ces derniers ont été affectés en priorité dans l'ordre du barème.

Les collègues travaillant à 100% dont le service ne peut être complété restent en aide pédagogique sur une école ou en surnombre.

Quelques fractions à 25 % de postes bilingues (Plouay, Ploemeur, Pont Scorff) seront occupées par des collègues qui ne sont pas bilingues. Notre administration justifie ces nominations par le fait que 2,60 équivalents temps plein ne sont pas couverts sur le département.

La prise de poste devra se faire sur vos nouvelles affectations le lundi matin afin de pouvoir vous rendre sur votre nouvelle affectation le vendredi.

### - **Demandes de révisions de nomination :**

Sur les 17 demandes de révisions de nominations, 5 ont obtenu un nouveau support, 5 ont été refusées et 7 ont été traitées mais non satisfaites car il n'y avait pas de meilleurs supports.

### - **Quelques informations:**

- Sur les fiches de paye du mois d'octobre devrait figurer votre salaire actuel et votre salaire après déduction des impôts à titre d'information pour nous préparer au futur prélèvement à la source.

- En Ulis collège, le nombre d'AVSco passe de 2 par unité à 1,5.

L'administration justifie cette baisse par le fait que le Morbihan a une moyenne d'accompagnement sur ces unités supérieure à beaucoup d'autres départements .

- Une augmentation de 20 % d'accompagnement par des AESH est constatée.

Une phase de recrutement d'AESH est prévue à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

- INEAT/EXEAT : 3 nouvelles entrées par INEAT sur le département dont 1 suite à l'intervention du cabinet du préfet.